Pratiques pastorales et enjeux des milieux naturels dans le châtillonnais : quelle place de l'élevage sur le territoire ?

Une journée d'échanges entre éleveur·se·s

Retours sur la journée d'échanges techniques du 13/11/2026 à Bure-les-Templiers

26 participant-es dont 15 éleveur-euses ou porteur-euses de projets agricoles

Le matin, le groupe a fait une boucle de 3 km sur le marais du Cônois pour une lecture de paysage mouvante, progressive et collective, animée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et Terre de Liens BFC.

La lecture de paysage permet d'aborder l'histoire du Châtillonnais sous l'angle du patrimoine naturel, mais aussi industriel, rural et pastoral. Le passage sur le marais a donné l'occasion de détailler ce milieu emblématique rare, avec présentation des espèces phares et leurs particularités (l'Azuré des mouillères et sa dépendance à deux autres espèces, le Cordulégastre bidenté, une grande libellule jaune et noire aux yeux verts indicatrice du bon état d'alimentation en eau des marais, le Choin ferrugineux, une cypéracée en petites touffes rondes). L'opportunité de rappeler ce que le pastoralisme et les milieux naturels remarquables comme les milieux humides peuvent s'apporter l'un à l'autre, notamment après l'été caniculaire 2026. Le temps sur le marais a permis de présenter le travail des structures des Conservatoires et Terre de Liens, leurs outils fonciers, leurs réseaux, la vocation à apporter du soutien et une réflexion conjointe aux éleveur-euses pour la préservation des milieux à enjeux écologiques par le pâturage extensif.

En terminant la boucle devant l'ancienne métairie du Cônois, les éleveur-euses présent-es ont partagé plusieurs retours d'expérience de pâturage en milieux humides, l'occasion de défaire certaines idées reçues. Parmi les techniques évoquées, le pâturage tournant dynamique et court pour éviter les périodes prolongées sur un même secteur, la mise en défens des zones les plus humides et le pâturage en périodes plus sèches en fin d'été début d'automne, mais aussi la notion de parcs-habitats, l'importance du mélange d'animaux expérimentés et jeunes pour faciliter l'apprentissage à consommer une végétation diversifiée. Cette technicité ne développe pas de problèmes parasitaires ou sanitaires pour le troupeau, préserve les sols, assure un fourrage intéressant, complémentaire et tardif sur l'année.

L'objectif en montant des partenariats entre ces milieux et le pâturage est de faire se rejoindre l'intérêt de l'éleveur-euse et de ses animaux, avec celui de la préservation du patrimoine naturel de ces surfaces.

Après le repas pris sur la ferme du Conclois, l'heure était venue d'approfondir les discussions autour de la grande question de l'installation et de la transmission agricole : car si on veut que des pratiques pastorales extensives et respectueuses des enjeux des milieux naturels se développent, il faut que le nombre d'éleveurs et d'éleveuses puisse augmenter !

Comment faire en sorte de faciliter des installations en élevage sur le territoire : qui peut agir et comment ? Quels sont actuellement les points de blocage qui freinent les parcours d'installation et la recherche de terres agricoles ? Comment soutenir la transmission des fermes pour faciliter, en regard, des installations nombreuses ?

Pour répondre à ces questions et construire avec les participants une réflexion adaptée aux enjeux du territoire, plusieurs témoignages ont permis de se plonger dans la thématique et d'incarner les difficultés rencontrées par des ancien-nes candidat-es à l'installation comme par des agriculteur-ices cédant-es. Tous deux berger et bergère ovins, l'un transhument l'autre sédentaire, Pierre et Gabrielle ont lancé les discussions de l'après-midi en partageant leur récit. Leur installation dans le Châtillonnais s'est faite en n'étant pas originaires du territoire et n'avaient pas de terres qui les attendaient à leur arrivée. La clef de leur réussite : les rencontres réalisées sur leur chemin et les diverses formes de soutien qui leur a été apporté par des agriculteur-ices et habitant-es du territoire ! Le tissu associatif assez dynamique localement a également été un précieux point d'appui pour leurs projets d'installation.

Mais comment parler d'installations si on ne parle pas de transmission ? Faisant écho à ces premiers récits, Jean-François et Benoît ont pris la suite des témoignages pour partager au groupe l'histoire de leur rencontre qui se concrétise aujourd'hui en transmission réussie du côté du cédant et en installation pour son repreneur. A la frontière

entre l'Aube et la Haute-Marne, ils ont construit une relation de confiance, d'entraide et de travail, sur près d'une dizaine d'années avant d'aboutir à ce projet commun sur la ferme en grandes cultures, qui retransitera vers un système en polyculture élevage. Cette histoire inspirante met en lumière que la transmission des fermes est possible à condition de se donner le temps et les moyens pour cheminer dans ce type de démarche. Y compris dans des régions de plaines dominées par la grande culture, le retour de l'élevage a totalement sa place.

Enfin, la parole est aux éleveur-euses qui ont accueilli cette journée riche de rencontres et d'échanges. Sophie et Thibault de la ferme du Conclois ont présenté l'histoire et l'évolution des pratiques et du système de production sur la ferme familiale. Après avoir présenté la création récente d'une troupe de vaches Galloway en début d'année 2026, la ferme du Conclois a partagé sa réflexion sur la stratégie du tout à l'herbe mise en place pour valoriser les végétations naturelles par les brebis laitières et allaitantes (grâce à une connaissance plus fine des parcelles, de leurs caractéristiques de végétation et leur évolution dans l'année ; grâce à un système de pâturage tournant dynamique et l'adaptation d'un calendrier de pâturage sur-mesure…). Par ailleurs, la ferme est actuellement dans une démarche de conversion de l'entièreté des parcelles de la ferme vers de la prairie naturelle. Au sujet de cette transition, l'enjeu actuel est encore à l'ajustement des pratiques pastorales pour parvenir à retrouver une flore diversifiée rapidement. Fort de cette montée en compétence sur le pâturage de végétation naturelle, ajouté à la dynamique lancée par l'organisation de la journée d'échanges techniques, la ferme du Conclois et le CEN Bourgogne ont validé ensemble un test de pâturage d'automne sur une partie du marais du Cônois, une première réussie pour ce site.

Ce qu'il ressort de la journée :

- Une très bonne dynamique de participation et de groupe
- Un groupe composé majoritairement d'éleveur-euses pour mettre l'accent sur la parole agricole
- L'occasion d'une forme d'acculturation pour les partenaires techniques et naturalistes présents : d'autres modèles d'élevage (pratiques et systèmes) sont possibles et enviables
- Une journée pour pouvoir échanger les regards, croiser les pratiques, se partager des conseils, se soutenir, sortir de l'isolement… grâce à la diversité des profils des participants : éleveur-euses, structures naturalistes et agricoles
- Cette journée a participé à territorialiser une dynamique de réseau et de projets agricoles porteurs de biodiversité : se dédier du temps pour essaimer et être acteur de nouvelles initiatives et mutualisations
- Prise de recul sur la saison passée pour les éleveur-euses, se donner un nouveau souffle pour reprendre un quotidien qui peut être rude et isolé
- L'envie partagée et la pertinence de poursuivre des échanges sur l'avenir de l'élevage extensif sur le territoire


S. George-Châtel CENB


L. Terrillon Terres de Bourgogne


S. George-Châtel CENB

Rédaction : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et Terre de liens Bourgogne-Franche-Comté

Cette journée s'inscrit dans le projet Mission Nature, porté par l'Office français de la biodiversité et la FDJ – La Française des Jeux. Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a été sélectionné dans le cadre du jeu à gratter dédié à la biodiversité. Les fonds récoltés permettent notamment de soutenir l'éco-pastoralisme et la préservation des pelouses sèches de Bourgogne. Ce projet est également co-financé par le Conseil Départemental de Côte d'Or et la Fondation Crédit Agricole Pays de France.